Conseil d'administration
Décision par approbation tacite
19 juin 2020

TERMES DE REFERENCE POUR L'EXAMEN DE LA GOUVERNANCE

BOD/ 2020/06-11– Termes de référence pour l'examen de la gouvernance : Le Conseil d'administration :

1. Reconnaît que le prochain plan stratégique du PME pourrait avoir des conséquences sur le modèle opérationnel et pourrait nécessiter des modifications aux modalités de gouvernance afin de soutenir la mise en œuvre des priorités stratégiques et de l'ambition globale ;
2. Soulignant la nécessité d'un processus d'examen transparent, approfondi et rapide, approuve les termes de référence ;
3. Demande au comité de gouvernance et d'éthique de lancer l'examen de la gouvernance et de faire rapport au Conseil lors de sa réunion de septembre 2020.